



ARVEYRES

MAI 2020

BULLETIN MUNICIPAL N° 36



8, rue de l'Eglise - 33500 ARVEYRES
Tél. 05 57 24 80 14
Mail : contact@arveyres.com

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
9h00 - 12h30 / 15h30 - 17h30

Mercredi : 9h00 - 13h00

Samedi : 9h - 12h, le premier et
troisième samedi du mois.

En cas d'urgence : 06 48 44 41 01

Agence Postale Communale
8 rue de l'Eglise - 33500 ARVEYRES
Tél. 05 57 24 80 27

Du lundi au vendredi : 9h à 13h
Ouvert le 1^{er} vendredi de chaque mois à 10h45
Heure limite de dépôt courrier/colis
pour un départ le jour même : 12h

Le samedi : 10h - 12h
Heure limite de dépôt courrier/colis
pour un départ le jour même : 11h30

Bulletin d'information municipal d'Arveyres
Directeur de la publication : Bernard GUILHEM
Crédits photos : mairie d'Arveyres

Imprimé sur papier promouvant la gestion
durable des forêts
PEFC/10-31-1377

Impression : Imprimerie LESTRADE

Bulletin dématérialisé à retrouver sur
le site internet.arveyres.fr



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs chers Arveyrais

Malgré quelques rares comportements inadaptés, la population d'Arveyres dans son immense majorité s'est saisie remarquablement bien de la lutte contre cet ennemi qu'est le coronavirus.

Je reconnais ici votre sens des responsabilités et tenais à vous en remercier chaleureusement.

Depuis le 17 mars dernier le confinement impératif a généré nombres de privations, d'immobilisme et de changement dans la vie de chacun. Sans aucun doute, c'était le prix à payer pour aller vers des jours meilleurs. Force est de constater qu'aujourd'hui le moral est meilleur, l'épidémie perd de sa rigueur et les personnes impactées sont beaucoup moins nombreuses.

Mais attention, nous devons poursuivre ces efforts indispensables et redoubler d'attention pour éviter une remontée en puissance de cette attaque virale sans précédent.

Alors nous resterons vigilants pendant encore un temps indéfini à ce jour.

Durant cette période de confinement, les services municipaux se sont organisés pour répondre à vos questions. Les personnes isolées ou âgées ont été régulièrement contactées pour vérifier leur état de santé et recueillir leurs besoins.

Notre boulangerie, notre épicerie, notre boucherie, le restaurant l'Authentique, le Petit Primeur et la municipalité ont réalisé un travail remarquable pour approvisionner les habitants bloqués à leur domicile.

Livraisons, plats à emporter, groupement de commande ont été réalisés.

Je tiens à remercier ces commerçants pour leur adaptabilité. Cette solidarité et cette fraternité de toutes et de tous nous permettront de sortir non seulement vainqueurs mais grandis de cette crise mémorable certes, mais espérons-le, passagère.

Le 15 mars dernier vous avez élu une nouvelle équipe municipale. Dans la continuité de l'actuelle, celle-ci s'installera à la fin de l'état d'urgence, en juin probablement.

Je tenais à remercier les électeurs qui, malgré le contexte, se sont déplacés suffisamment nombreux pour donner une réelle légitimité à notre équipe avec 79% de personnes élues issues de la liste que j'ai conduite avec plaisir et abnégation.

Ce résultat est la preuve de votre confiance et de votre reconnaissance.

Je vous remercie toutes et tous pour les efforts clairement affichés durant les deux mois passés.

La santé est notre bien le plus précieux, prenons en soin. Dans ces moments difficiles, vous pouvez compter sur ma présence.

Soyez assuré de ma totale disponibilité.

Avec mes sentiments dévoués.

B. GUILHEM

Pas de poignée de mains, pas d'embrassade, des masques pour tous, des mains lavées régulièrement, nous sommes sur la bonne voie. Nous vaincrons.





Sommaire :

- Nouveau conseil municipal 2020-2026
- Registre nominatif communal : Personnes fragiles et isolées
- Panneau Pocket : nouvelle application pour les arveyrais
- Jeunesse et confinement : rien ne les arrête !
- COVID-19 : Mesures mises en place par la Nouvelle Aquitaine et La Calé
- SMICVAL : reprise progressive de la collecte

VIE COMMUNALE

Conseil Municipal - Mandat 2020/2026

Lors des élections municipales du 15 mars 2020 les membres suivants ont été élus pour siéger au sein du Conseil Municipal d'Arveyres :

Avrillaud Cédric
Bellot Julie
Boitel Cécile
Couillaud Angelique
Desvignes Jacky
Donis Nicolas
Dos Santos Catherine
Ehlinger Nausicaa
Gaillard Isabelle
Guilhem Bernard

Lafon Daniel
Marras Rodolphe
Meyran Myriam
Perez Benoit
Peron Jean
Regourd Emmanuel
Sage Marie-Hélène
Savary Cynthia
Walton Samuel

En raison de la pandémie du COVID-19 et de la mise en œuvre du confinement, l'installation du Conseil Municipal prévu le 21 mars 2020 a été reportée. **Le nouveau Conseil Municipal sera installé dès décision gouvernementale.**

Depuis le 16 mars 2020 et jusqu'à l'installation du nouveau Conseil, la commune est gérée par monsieur le Maire - Bernard Guilhem, les adjoints au maire et le conseiller délégué du mandat électoral 2014/2020.

DÉLIBÉRATIONS CONSEILS MUNICIPAUX

• CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2020

8 délibérations étaient à l'ordre du jour - 7 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

- la demande de dotation d'équipement des territoires ruraux 2020 pour le financement de la création d'une classe à l'école maternelle;
- la demande de subvention au Conseil Départemental pour la création d'une classe à l'école maternelle;
- la révision du loyer du local commercial situé 1 Place Coquilleau;
- l'avenant au règlement du Conseil Municipal d'Enfants;
- le règlement d'un sinistre;
- le tableau des effectifs du personnel communal ;
- l'accord de participation financière aux frais de scolarité des enfants placés en classe ULIS hors commune;
- la demande de subvention au Conseil Départemental pour l'effacement des réseaux téléphoniques au droit du futur giratoire.

1 délibération a été sujet de débat et n'a pas été adoptée -

6 voix CONTRE - 1 Abstention et 4 voix POUR

- le règlement d'un sinistre relatif à des pneus dégradés lors de la circulation sur des voies communales.



• CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2020

6 délibérations étaient présentées - Elles ont toutes été adoptées à l'unanimité des membres présents.

- les cessions et rétrocessions gratuites de parcelles pour la restructuration du collège d'Arveyres;
- la convention de servitude avec le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde;
- l'accord de principe pour poursuivre l'étude d'implantation d'une centrale photovoltaïque;
- la révision des provisions pour charge du local communal sis 15 rue de Peytot ;
- la révision des loyers du local professionnel sis 15 rue de Peytot;
- le tableau des effectifs du personnel communal .

Tous les comptes-rendus des conseils municipaux sont à retrouver sur arveyres.fr

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

Ne restez pas isolé !



Inscrivez-vous sur le Registre Nominatif Communal qui recense les personnes vulnérables. Il est activé en cas d'alerte liée à un risque tel que le froid, la canicule ou tout autre événement qui nécessite une prise en charge de personnes vulnérables.

Pour les Arveyrais de plus de 70 ans, d'une santé fragile, le service Enfance-Jeunesse-Séniors en lien avec le Centre d'Action Communal d'Arveyres (CCAS) a mis en place une liste d'alerte. Chaque personne à risques ou isolée a été régulièrement contactée pour vérifier que tout allait bien et disposait d'une écoute pendant la période de confinement. A la suite du confinement, la municipalité souhaite faire perdurer ce lien.

Faites-vous connaître ! Vous avez une personne fragile dans votre entourage, inscrivez-la pour qu'elle bénéficie de ce service. Pour se faire inscrire (ou faire inscrire) une personne sur ce registre, 3 modes d'inscription :

- Sur le site arveyres.fr avec un formulaire en ligne envoyé directement au service senior de la municipalité ainsi que la version pdf du formulaire à télécharger
- Par téléphone au **09 72 61 16 35**
- A l'accueil de **la mairie**

Vous retrouverez un formulaire vierge en dernière page de ce bulletin.



Fauchage des bords de route

La sécurité routière passe par une bonne visibilité sur les routes. Les hautes herbes ont beaucoup poussé durant ce mois de confinement aux abords des routes.

La municipalité prévoit un premier passage de fauchage des bords de route d'Arveyres aux environs du 15 mai.

PANNEAU POCKET NOUVELLE APPLICATION POUR LES ARVEYRAIS

La mairie d'Arveyres se rapproche de ses habitants grâce à l'**application gratuite Panneau Pocket**. Ce système simple et efficace **prévient instantanément les citoyens** par notification sur les smartphones et tablettes, **des alertes et des informations de votre commune**.



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

 **TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette  
- 2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste 
- 4 Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

 GET IT ON Google Play
 Download on the App Store



NOUVELLE PHARMACIENNE À ARVEYRES

Catherine Mora est arrivée à Arveyres en février 2020.

Pharmacienne depuis plus de 17 ans à Bordeaux, très impliquée dans la vie associative, a organisé deux compétitions sportives en faveur des associations des clowns à l'hôpital et des enfants atteints de mucoviscidose. Elle a aussi créer un réseau médical, regroupant médecins, infirmiers et autres personnels de santé.

Catherine Mora est avant tout une personne passionnée par son travail et par l'Humain. Elle a décidé de mettre son énergie inépuisable au service des arveyrais. La pharmacie va être entièrement repensée et **axée sur le bio et le naturel, possibilité d'envoyer son ordonnance par mail.** Beaucoup de projets en perspective.

Nouveaux horaires de la pharmacie :

Lundi au vendredi : 8h30-20h00

Samedi : 8h30-19h30

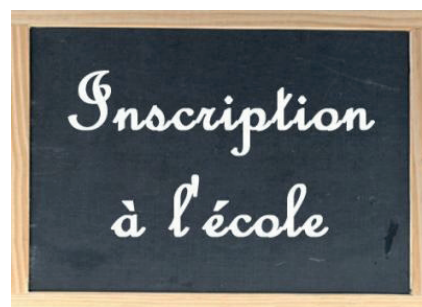
Mail : pharmacie.arveyres@orange.fr

Téléphone : 05 57 24 80 41

ENFANCE -JEUNESSE

Malgré le confinement, vous pouvez inscrire votre ou vos enfants aux écoles d'Arveyres, en envoyant par mail **le livret de famille et un justificatif de domicile** à l'adresse suivante marina.andrieux@arveyres.fr.

Pour les enfants déjà scolarisés à Arveyres, l'inscription en classe supérieure se fait automatiquement.



CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

L'école d'Arveyres a été maintenue ouverte pour accueillir les enfants des personnels soignants. Les équipes éducatives de l'école maternelle, primaire et du collège ont permis aux enfants et adolescent de continuer le programme scolaire et maintenir un contact régulier malgré le confinement. Des classes virtuelles ont même été mises en place, pour le plus grand bonheur des enfants !

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, **il a été décidé d'ouvrir les écoles**, et dans le **strict respect des prescriptions** émises par les autorités sanitaires. A Arveyres, les classes de Grande Section, CE1 et CM1 reprendront par moitié de classe, deux jours par semaine, dès le 12 mai 2020. **Un pôle d'accueil pour les enfants des personnels soignants, de la sécurité intérieure, des enseignants, des postiers et des agents communaux sera ouvert.**





DO IT YOURSELF *

Une page d'animation sur le site arveyres.fr a été proposé aux enfants durant le confinement. Elle avait pour but de divertir les enfants mais aussi de faire perdurer le lien social. **Merci à tous les enfants** pour leurs très belles créations et d'avoir relevé les nombreux défis ! La preuve en images

**Fais le toi-même*



INFORMATIONS PRATIQUES

CONFECTION DE MASQUES GRATUITS

Une arveyraise vous propose de confectionner, gratuitement, des masques en tissus. Si vous avez chez vous élastique, molleton fin ou polaire fin, tissus, n'hésitez pas à lui faire passer. **Isabelle Rispal**

Isabelle.rispal@gmail.com



Les bénévoles de l'association de l'Aspa se sont lancés eux aussi dans la fabrication de masques.

Ils sont à la recherche d'élastiques pour continuer à aider les arveyrais.

Jeannine BIZ 06 89 08 39 07

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?



Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.



Pour le mettre :

- Tenez le masque par les lanières élastiques.
- Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.



Pour l'enlever :
Décrochez les lanières élastiques pour décrocher le masque de votre visage.



Il faut changer le masque :

- Quand vous avez porté le masque 4h.
- Quand vous souhaitez boire ou manger.
- Si le masque s'humidifie.
- Si le masque est endommagé.



Évitez de le toucher et de le déplacer.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.



Ne mettez pas le masque dans votre poche ou votre sac après l'avoir porté. En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.



Attention: si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Demandez l'avis de votre médecin.



Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant.

COMMENT ENTREtenir SON MASQUE ?



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. **Au moins 30 min à 60°C minimum.**



Utiliser un sèche-ligne ou un sèche-cheveux pour sécher votre masque, ou encore, le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.
Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

MESURES NOUVELLE AQUITAINE AU PROFIT DES ASSOS ET DES PROFESSIONNELS

Entreprises, associations, agriculteurs, artisans... :
la Région à votre écoute

La Région reste à votre écoute au **05 57 57 55 88** (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) et par mail sur entreprise-covid19@nouvelle-aquitaine.fr

La Région Nouvelle-Aquitaine propose une **cellule d'écoute et de soutien psychologique** à destination des dirigeants d'entreprises et d'associations, ainsi qu'aux indépendants, artisans, commerçants et professions libérales en partenariat avec de nombreuses structures ou associations néo-aquitaines ayant mis en place des dispositifs spéciaux adaptés à la crise sanitaire liée au Covid-19.

<https://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/coronavirus-plusieurs-mesures-au-profit-des-entreprises-et-des-associations>

LA CALI
L'AGGLO L'AGGLO
RIVE DROITE DE BORDEAUX

PLAN D'AIDE ÉCONOMIQUE #1

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

COVID-19

ENTREPRISES DE 0 À 5 SALARIÉS*

COMMERÇANTS, ARTISANS, AGRICULTEURS, AUTO-ENTREPRENEURS DU LIBOURNAIS

*Aides accessibles sous certaines conditions.

BÉNÉFICIAIRE D'UNE AIDE FINANCIÈRE JUSQU'À 1000 EUROS

POUR TENIR ET REBONDIR

DEMANDE À DÉPOSER DÈS LE 13 MAI SUR FONDSCOVIDCALI.FR

MODALITÉS D'OBTENTION

- Entreprises de 0 à 5 salariés ;
- Réaliser un chiffre d'affaires compris entre 30 000 € et inférieur à 1 million d'euros ;
- Être éligible au premier volet du Fonds de Solidarité État/Régions ;
- Entreprises relevant des codes NAF précisées sur www.lacali.fr ;
- Avoir son siège social et/ou un établissement sur le territoire de La Cali ;
- Justifier d'une fermeture totale liée au confinement ou d'une perte de Chiffre d'Affaires supérieure ou égale à 50 % (avril 2020 par rapport à avril 2019) ;
- Avoir débuté son activité avant le 1er février 2020 ;
- Être à jour de ses déclarations et paiements de charges sociales et fiscales.

Demande à déposer dès le 13 mai sur www.fondscovidcali.fr

Des questions, des difficultés ?
[lacali.fr / economie@lacali.fr](http://lacali.fr/economie@lacali.fr) / 05 57 55 33 66

1 MILLION D'EUROS

COVIDPSY 33 : PLATEFORME AIDE PSYCHOLOGIQUE



PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
D'ACCOMPAGNEMENT
PSYCHOLOGIQUE

CovidPsy33



CONFINEMENT
ANGOISSE
STRESS
TRISTESSE
SOLITUDE
ISOLEMENT
TENSIONS

NOUS VOUS PROPOSONS UN ACCOMPAGNEMENT
PSYCHOLOGIQUE GRATUIT DANS LE CONTEXTE DE CRISE
SANITAIRE ACTUELLE.

N°Vert 0 800 71 08 90

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 18H

En partenariat avec



MESURES MISES EN PLACE PAR LA POSTE

Distribution du courrier et des Colissimo : Depuis le 16 mars, La Poste a construit un socle de services capable de durer tout au long de la période de crise assurant actuellement la distribution du mercredi au vendredi. L'organisation s'est renforcée pour une distribution de la presse quotidienne nationale et régionale dès le début de semaine.

Les livraisons de Chronopost sont effectuées du lundi au samedi.

Par ailleurs, l'accès aux carrés pro, habituellement réservés aux entreprises, est possible pour accueillir les particuliers.

Services de proximité :

Maintien des prestations 6 jours sur 7. Les prestations de portage de médicaments et de repas auprès des personnes âgées sont maintenues du lundi au samedi, tout comme les visites de lien social « Veiller sur mes parents », devenues gratuites pendant toute la durée du confinement. « Veiller sur mes parents » élargit d'ailleurs son service en proposant (avec son partenaire Saveurs et vie) une offre de portage de repas cuisinés à tous ses clients.

Le service de Livraison de cash par le facteur « ALLO FACTEUR » avec prise de commande par les Mairies pour des personnes dans l'incapacité de se déplacer peut être étudié au cas par cas.

Bureaux de poste et activité bancaire : une accessibilité renforcée sur tout le territoire La période de versement des prestations sociales s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à une organisation adaptée, à l'engagement des postiers et au soutien des pouvoirs publics. **L'Agence Communale Postale sera réouverte à partir du lundi 11 mai 2020.** De nombreuses opérations sont réalisables en ligne <https://www.laposte.fr/envoyer-colis-lettre-sans-bouger-de-chez-vous>



Le Smicval envisage à partir du 11 mai une reprise d'activité progressive dans les conditions du déconfinement fixées par le gouvernement, dans les possibilités de reprise industrielle du Smicval (centre de tri, repreneurs...) et dans le respect des règles de sécurité pour les agents (distanciation sociale notamment)

Reprise de l'activité pour les habitants :

• 1. Collecte des recyclables

Le Smicval va relancer un certain nombre de collectes des recyclables de manière progressive dès le 11 mai dans la perspective de déstocker les surplus. La reprise à 100% du service et quant à elle prévue le 25 mai. Afin de déstocker le recyclable accumulé à domicile, le Smicval propose une solution complémentaire aux habitants en permettant de les déposer exceptionnellement, à partir du 11 mai, sur certains pôles recyclage (déchèteries), sur une plage horaire élargie (de 8h à 20h) et uniquement sur rendez-vous. La plateforme de prise des rendez-vous sera ouverte dès le 04 mai.

• 2. Réouverture des Pôles recyclage :

A partir du 11 mai, les Pôles recyclage vont rouvrir de façon progressive en acceptant uniquement les végétaux et des cartons sur une plage horaire élargie de 8 h à 20 h et uniquement sur rendez-vous. La plateforme de prise des rendez-vous sera ouverte dès le 04 mai. Attention, les tontes seront exclues de cette offre de service intermédiaire. Les modalités d'accès aux pôles recyclage seront précisées aux habitants. La réouverture de tous les Pôles recyclage sur l'ensemble des flux est prévue pour le lundi 8 juin. (toujours sur rendez-vous)

Reprise de l'activité pour les professionnels et collectivités utilisateurs du service :

Le gouvernement a pris des mesures pour inciter les professionnels du BTP à reprendre leurs activités. De ce fait et afin de favoriser une reprise progressive, deux pôles recyclage, celui de Saint Denis de Pile et de Saint Gervais vont rouvrir deux demis journées par semaine sur RDV. Les flux acceptés sont les végétaux (sans la tonte), les gravats, les déchets enfouis et le bois uniquement sur Saint Denis Pile.

Sur RDV uniquement à partir de lundi 27 avril au 05 57 55 53 30 de 9h à 12 h et de 14 h à 17 h Les conditions d'accès et consignes d'accueil sur les Pôles recyclage seront communiqués lors de la prise de RDV.

contact@smicval.fr



MAIRIE D'ARVEYRES

CANTON ET ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE (GIRONDE)

33500 ARVEYRES

DEMANDE D'INSCRIPTION au REGISTRE NOMINATIF des PERSONNES FRAGILES et ISOLEES

Prévu à l'article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Je soussigné(e) NOM		
NOM de jeune fille		
PRENOM(S)		
Né(e) le :		A
Adresse:		
Téléphone:	Fixe:	Port:

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

- En qualité de personne âgée de 65 ans et plus
- En qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- En qualité de personne handicapée

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

DEMANDE D'INSCRIPTION PAR UN TIERS au REGISTRE NOMINATIF des PERSONNES FRAGILES et ISOLEES

Prévu à l'article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Je soussigné(e) NOM		
PRENOM(S)		
Adresse:		
Téléphone:	Fixe:	Port:

Agissant en qualité de:

- Représentant légal:
- Médecin traitant:
- Service d'aide à domicile/ de soins infirmiers à domicile:
- Autres (préciser):

Sollicite l'inscription de la personne suivante sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

- En qualité de personne âgée de 65 ans et plus
- En qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- En qualité de personne handicapée

NOM :		
NOM de jeune fille:		
PRENOM(S)		
Né(e) le		A
Adresse		
Téléphone:	Fixe:	Port:

Dispositions relatives à la loi du 6 janvier 1978
Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels
Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives sont informées que :
1. Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse à l'intégralité des questionnaires pourra entraîner des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
2. Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
3. En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement.
Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées.
Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Arveyres - 8 rue de l'Eglise - 33500 Arveyres.